

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société

Augmenter les tarifs d'électricité

La seule solution?

Hausses de tarifs INÉQUITABLES

Pour lutter contre son déficit annoncé de 4,7 milliards \$, le gouvernement Charest songe à augmenter les tarifs d'électricité. Or une telle augmentation des tarifs constituerait une solution très inéquitable pour les ménages disposant des plus faibles revenus puisque la part de leur budget qui doit être consacré aux dépenses d'électricité est beaucoup plus élevée que celle des ménages les mieux nantis.

Les ménages aux revenus moyens de 32 000 \$ dépensent 1200 \$ par année en électricité



Les 10% de ménages les plus riches dépensent 2000 \$ par année en électricité



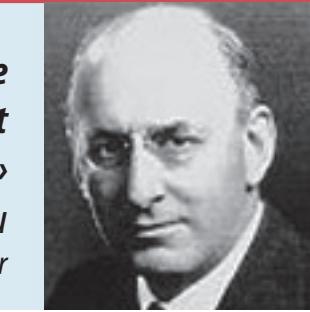
Cela représente 4% de leur budget annuel

Cela représente 1,2% de leur budget annuel

(Source : Institut de recherche et d'informations socio-économiques, octobre 2009)

« Les impôts sont le prix à payer pour une société civilisée. Trop de citoyens veulent une civilisation au rabais »

Henry Morgenthau
Ancien Secrétaire américain au Trésor



Affichez ces pages la compréhension, c'est contagieux!



COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES
www.cs3r.org



LA GAZETTE DE LA MAURICIE

1

Le juste prix ou une taxe déguisée?

Pour justifier une hausse des tarifs d'électricité, les partisans de cette approche affirment que les prix sont maintenus «artificiellement» trop bas au Québec et que cela encouragerait le gaspillage. Ces arguments ne tiennent pas! Une entreprise fixe toujours ses tarifs en fonction de ses coûts d'opération. Si ses tarifs sont trop bas, l'entreprise peut même se retrouver en faillite. Depuis 1963, c'est nous tous qui sommes propriétaires d'Hydro-Québec, une société d'État qui grâce à ses performances et à sa productivité, est en mesure de fournir de l'électricité renouvelable et majoritairement non polluante à un prix juste et raisonnable, et d'être rentable au point qu'elle verse chaque année une grande partie de ses bénéfices dans les coffres de l'État (un peu plus de 2 milliards \$ en 2009-2010). Une entreprise rentable à ce point n'a pas besoin d'augmenter ses tarifs. Quant à l'argument du gaspillage, selon des estimations valables pour les pays nordiques, une hausse de 10 % des tarifs n'entrainerait qu'une baisse de la consommation d'électricité de 2 à 4 %, alors que les campagnes de sensibilisation arrivent à de meilleurs résultats sans appauvrir les gens. Dans ce contexte, vouloir augmenter les tarifs d'électricité ressemble plutôt à une tentative d'imposer une taxe déguisée et inéquitable aux Québécois.

Des baisses d'impôt inéquitables

Depuis 2000 les gouvernements péquistes et libéraux ont accordé aux particuliers des baisses d'impôt qui ont privé l'État québécois de revenus annuels récurrents de 9,8 milliards \$, diminuant d'autant sa capacité de financer les services publics comme la santé ou l'éducation par exemple. Ces baisses d'impôt n'ont pas favorisé également tous les contribuables. Par exemple, en 2007, le gouvernement de Jean Charest accorde une baisse d'impôt de 950 millions \$. Les ménages aux revenus moyens de 150 000 \$ se sont vus accorder une diminution d'impôt de 1859 \$. C'est 17 fois plus que l'économie d'impôt de 110 \$ réalisée par les ménages ayant des revenus de 50 000 \$.

À qui a profité la baisse d'impôt de 2007?

Si le revenu de votre ménage était de :

150 000 \$

75 000 \$

50 000 \$

Votre économie d'impôt s'est établie à :



(Source : Institut de recherche et d'informations socio-économiques, mars 2008)

Pas besoin d'augmenter les tarifs d'électricité pour faire face au déficit

IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS!

1 Récupérer 8 milliards \$/année en éliminant les paradis fiscaux

Pour éviter de payer de l'impôt ici, la plupart des grandes banques, des grandes entreprises, et plusieurs individus fortunés cachent leurs revenus dans des paradis fiscaux à l'étranger. Ainsi, le Canada et le Québec perdent en recettes fiscales, chaque année, l'équivalent d'environ 3% de leur PIB. Pour le Québec cela représente une somme d'environ 8 milliards \$. (Source : Alternatives économiques, # 284, oct. 2009)



2 Récupérer 13 milliards \$/année en réduisant les dépenses militaires

Le gouvernement de Stephen Harper a annoncé l'an dernier son intention de consacrer 490 milliards \$ pour les dépenses militaires au cours des 20 prochaines années. Cela représente une moyenne de 24,5 milliards \$ par année pendant 20 ans. En ramenant le budget militaire canadien à ce qu'il était en 1997-1998, soit 11,3 milliards \$, cela permettrait de récupérer 13,2 milliards \$ par année.

(Source : Le Canada d'abord, Document du gouvernement canadien)



1,4 milliard \$ seulement

C'est le revenu annuel net que l'État québécois irait chercher en augmentant les tarifs d'électricité de 1 cent le kWh, tout en contribuant au passage à appauvrir encore davantage les plus pauvres.

(Source : La presse, 29 septembre 2009)



Lisez les autres pages de la série
« Les grands enjeux »

www.lagazette.ca
dans la section
« Les grands
enjeux »



Publié par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, un organisme sans but lucratif indépendant, en collaboration avec La Gazette de la Mauricie, grâce à des dons de citoyens et de citoyennes de la Mauricie.

Pour en savoir plus

Institut de recherche et d'informations socio-économiques
www.iris-recherche.qc.ca

ATTAC-Québec
Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
www.quebec.attac.org

Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM
www.cese.uqam.ca

Centre canadien de politiques alternatives (CCPA)
www.policyalternatives.ca



LIVRE
Où va notre argent?
Une fiscalité pour les riches, Collectif d'auteurs, éditions Écosociété,

POUR AGIR

Affichez ces pages dans votre milieu de travail pour contribuer à soulever les débats envers les paradis fiscaux et les dépenses militaires qui détournent des milliards \$ qui devraient plutôt servir à financer des services publics de qualité au Québec et au Canada.

Pour réagir ou faire un commentaire à propos du contenu de ces deux pages, faites-le par courriel

à :
grandsenjeux@cs3r.org
(819) 373-2598

2 Prendre l'argent au bon endroit

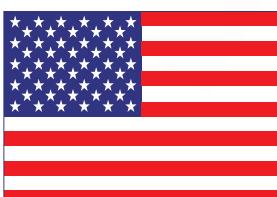
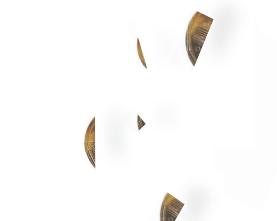
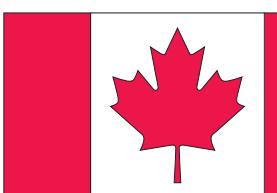
En raison de leurs ressources financières limitées, le quintile des ménages aux plus bas revenus est celui qui consacre aux dépenses d'électricité la plus grande part de ses revenus. Une augmentation des tarifs d'électricité exigerait donc à cette catégorie de citoyens, qui au surplus occupe les logements les plus vétustes et les plus énergivores, un effort financier plus important qu'aux autres. Alors qu'une hausse des tarifs d'électricité serait facilement absorbée par les gens aux revenus élevés, celle-ci frapperait durement les ménages moins nantis. Demander aux moins nantis proportionnellement plus d'efforts qu'aux mieux nantis c'est transférer le poids de la responsabilité fiscale des plus riches vers les plus pauvres. Contrairement à ce genre de mesure fiscale qu'on dit « régressive », parce que foncièrement injuste, l'application d'une fiscalité véritablement « progressive », parce qu'elle exige davantage des haut revenus que des moins fortunés, constituerait le moyen fiscal le plus équitable pour faire face aux défis financiers tout en permettant de lutter efficacement contre la pauvreté. Plutôt qu'augmenter les tarifs des services publics et d'appauvrir les moins fortunés, ne serait-il pas indiqué de commencer par récupérer ces 8 milliards \$ qui, chaque année, s'envolent vers les paradis fiscaux au lieu de contribuer à financer des services publics qui profitent à tous.

Le chiffre du mois

14 milliards \$

C'est le montant dont se privera le gouvernement fédéral à Ottawa chaque année à partir de 2013 après avoir baissé le taux d'imposition des entreprises canadiennes de 36% à 25 % entre 2006 et 2012. De plus, selon le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), le gouvernement américain récupérera de cette somme un montant d'environ 5 milliards \$. C'est qu'aux États-Unis, les entreprises qui font des affaires au Canada peuvent soustraire de l'impôt à payer au gouvernement américain, les sommes qu'elles payent déjà en impôt au Canada. Comme le taux d'imposition baisse au Canada, les sommes que ces entreprises ne payeront pas au gouvernement du Canada iront donc directement dans les goussets du gouvernement des États-Unis qui applique toujours un taux d'imposition de 35 %. Si on peut se permettre de baisser les impôts ici, tant mieux! Mais si cela a pour effet d'enrichir le gouvernement américain au détriment de nos services publics, il y a alors lieu de s'interroger sérieusement.

(Source : Le Nouvelliste, 13 nov 2009, Centre canadien de politiques alternatives)



Vous pouvez faire un don à l'organisme pour qu'il puisse continuer sa mission d'éducation et de sensibilisation en envoyant un chèque à :
CSTM – Fonds de Charité
942, Ste-Geneviève, Trois-Rivières (Qc) G9A 3X6